



Alliance globale du karité
Hôtel du Golf
Abidjan, Côte d'Ivoire
Réunion (annuelle) de l'Assemblée générale

Procès-verbal
25 mars 2014
14h00

Ordre du jour

- I. Mot de bienvenue du Comité exécutif de l'Alliance globale du karité
- II. Examen des Plans stratégique et opérationnel de l'AGK
- III. Présentation des activités et réalisations de l'AGK en 2013
- IV. Examen et approbation des Rapports Annuel et Financier de l'AGK pour 2013
- V. Présentation de la Proposition de programme de durabilité de l'AGK
- VI. Discussion des membres et vote du Programme de durabilité
- VII. Présentation de la Proposition des normes de qualité de l'AGK
- VIII. Discussion des membres et Vote de la Proposition des normes de qualité
- IX. Présentation des principes d'affiliation de l'AGK (remplacent le Code d'éthique)
- X. Discussion des membres et Vote sur les Principes d'affiliation
- XI. Réautorisation des groupes de travail sur la durabilité et la qualité et sollicitation de volontaires
- XII. Remarques de clôture du Comité exécutif de l'AGK

I. Appel à l'ordre: Moumouni Konaté, Vice-président du Comité exécutif a appelé la réunion à l'ordre à 14h35. Des déclarations de bienvenue et des présentations du Comité exécutif ont suivi.

II. Point de l'ordre du jour : Examen des Plans stratégiques et opérationnel de l'AGK
Joseph Funt, Directeur général de l'AGK a présenté les Plans stratégique et opérationnel de l'AGK. Les quatre domaines d'intervention stratégique établis en 2012 incluent l'Impact de la durabilité, la Compétitivité de la chaîne de valeur, l'Expansion du marché, et le plaidoyer stratégique. Le Plan opérationnel qui oriente les activités de l'AGK inclut la Promotion de la durabilité, les normes de qualité, la Promotion de la filière, et l'Appui aux associations nationales.

III. Point de l'ordre du jour : Présentation des activités et réalisations de l'AGK pour 2013
Les réalisations de l'AGK par rapport au plan opérationnel sont présentées dans le Rapport annuel. Les résultats soulignés incluent le développement de propositions sur la durabilité et la qualité, la participation à la conférence internationale, et les formations collaboratives sur le terrain avec les associations nationales. Le rapport financier de l'AGK a également été présenté et des pages de l'Audit financier de 2013 ont été directement insérées dans le rapport annuel.

IV. Point de l'ordre du jour : Examen et approbation du Rapport annuel de l'AGK pour 2013 et Rapport financier

Discussion :

- Demande des certificats d'affiliation.
- Suite à la demande de clarification sur l'identité des membres du comité consultatif, l'AGK a répondu que le comité est composé des principaux fondateurs cotisant au moins 50 000

www.globalshea.com

Global Shea Alliance Secretariat
USAID West Africa Trade Hub
PMB Osu, Accra, Ghana

Phone: +233 30 277 3393
Fax: +233 30 278 2231
Cell: +233 24 360 4146

USD par an et acceptant également de faire partie du comité. Le seul membre actuel du comité consultatif est l'USAID.

- Il a été recommandé que les initiatives de promotion mettent l'accent sur les publications locales en plus des publications internationales.
- Demande de clarification sur l'association partenaire sélectionnée au Ghana. Le Comité exécutif a répondu que l'AGK collabore avec Shea Network Ghana parce qu'il représente la majorité des parties prenantes du pays.
- Demande d'une liste des lieux où la formation cosmétique a été exécutée au Nigéria.
- Demande d'informations sur la raison pour laquelle les activités sont restreintes au Mali. Selon le Comité exécutif, une association nationale est en cours de développement. Ils éliront leur conseil et formuleront une stratégie au cours des prochains mois.
- Demande d'une liste de lieux où les formations sur la qualité ont eu lieu au Bénin, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Nigéria.

Motion d'adoption du Rapport annuel de 2013.

Le Rapport annuel de l'Alliance globale du karité a été approuvé à l'unanimité.

V. **Point de l'ordre du jour : Présentation de la proposition du programme de durabilité de l'AGK**

La Présidente du Groupe de travail sur la durabilité, Anna Perinic, a présenté la proposition du Programme de durabilité. La proposition contient des directives durables pour les membres et trois projets proposés qui sont conformes à ces directives. Le premier projet du groupe consiste à construire des entrepôts qui seront offerts aux associations de femmes. Le second projet est une suite du projet de construction des entrepôts où les femmes participantes recevront une formation en développement d'entreprise. Le troisième projet met l'accent sur la production par les femmes, l'amélioration de la sécurité des associations de femmes et la réduction de la consommation d'eau durant la transformation. La préservation des arbres à karité est également une exigence clé et le Groupe de travail sur la durabilité poursuivra ses recherches pour développer un projet qui prendra en compte cet aspect de la durabilité. La deuxième partie de la proposition est l'adoption de directives volontaires sur la durabilité organisées en fonction de la catégorie de partie prenante. Les directives seront mises à la disposition de tous les membres et des parties prenantes et sont également utilisées pour développer tous les projets de durabilité de l'AGK. Finalement, les qualifications et les avantages pour le parrainage du programme ont été décrits aux membres. Les organisations peuvent participer au moyen de dons monétaires ou alors entreprendre leurs propres projets et en rendre compte ensuite à l'AGK.

VI. **Point de l'ordre du jour : Discussion des membres et Vote sur le Programme de durabilité**

Discussion :

- Question sur les définitions relatives à la durabilité et aux âges concernant le travail des enfants. La réponse du groupe de travail sur la durabilité est que l'AGK définit les meilleures pratiques en matière de karité dans les directives. L'AGK reconnaît également la définition de l'Organisation mondiale du travail pour le travail des enfants qui apparaît dans les directives.
- Il a été suggéré que les chercheurs soient consultés pour la formulation d'une meilleure stratégie des écosystèmes du karité. Selon le groupe de travail, le Centre mondial d'agroforesterie est membre du groupe de travail et nous recruterons un consultant en 2014 pour consolider la recherche et faire des recommandations.

- La formation sur la qualité devrait avoir lieu dans des pays supplémentaires à travers l'Afrique de l'ouest, en particulier au Nigéria. La réponse du Comité exécutif est que la source de financement est restreinte, mais que nous envisageons d'étendre le financement à d'autres pays.
- En ce qui concerne le projet d'entrepôt, il faut souligner les contraintes financières des groupes en matière d'accès aux noix. Les femmes ont besoin de ressources monétaires au moment de la collecte, et des solutions telles que le préfinancement, la microfinance et les VSLA devraient donc être ajoutées au projet. La réponse du Comité de la durabilité était que cette question a été prise en compte par la proposition du second projet sur le développement d'entreprise. La question et sa réponse ont été reprises par les autres membres.
- Il a été suggéré que la génération plus jeune de femmes n'étant pas forcément intéressée par la collecte de noix de karité, il faudrait la promouvoir comme activité commerciale pour les deux sexes. Il est également important pour les transformateurs d'avoir de meilleures ressources pour la transformation, y compris des machines et des puits. En ce qui concerne la proposition de projet sur les conditions de travail décentes, comment comptez-vous appliquer ces directives sur le terrain ? La réponse du Groupe de travail sur la durabilité à cette question est que le programme fournit un ensemble de directives. Le programme n'est pas destiné à la certification ou au contrôle.
- Dans les zones rurales, certains entrepôts ne sont pas utilisés de manière efficiente. Comment le programme de la durabilité de l'AGK prend-t-il en compte cette question ?
- Demande de clarification sur le rôle des associations nationales. La réponse du groupe de travail est que les associations nationales collaboreront avec l'AGK sur la mise en œuvre du programme.
- Les membres originaires de la Guinée Conakry ont sollicité un appui supplémentaire auprès de l'AGK pour recevoir des formations sur la qualité et le renforcement des capacités.
- La Côte d'Ivoire a demandé l'appui des grands fabricants.

Motion de vote pour l'adoption de la Proposition de Programme de durabilité.
Le Programme de durabilité a été approuvé à l'unanimité.

VII. Point de l'ordre du jour : Présentation de la Proposition des normes de qualité de l'AGK

Senyo Kpelly a présenté la Proposition de normes de qualité au nom du Groupe de travail sur la qualité. Il a passé en revue la proposition page par page, soulignant les spécifications pour chaque grade de noix. Les normes ont été développées pour satisfaire les besoins des industries cosmétiques et de la confiserie. La deuxième partie de la proposition des normes examine comment obtenir des noix de haute qualité. L'AGK se servira de ces normes pour l'orientation en ce qui concerne les programmes de formation. Les membres individuels peuvent décider de payer des prix plus élevés pour les noix de qualité supérieure sur la base de ces normes.

VIII. Point de l'ordre du jour : Discussion des membres et vote des normes de qualité

Discussion :

- Dans un pays tel que le Mali, l'utilisation de sacs de jute est plutôt difficile. Au Mali, nous avons utilisé le plastique pour empêcher l'infestation par les insectes. Dans sa réponse, le groupe de travail sur la qualité a demandé de vérifier s'il s'agit d'un problème national ou localisé.
- Il a été demandé que le groupe de travail prenne en considération les diverses contraintes dans les pays, en particulier la teneur en huile des noix. La réponse du groupe de travail est que les normes sont basées sur les besoins de l'industrie et non sur le potentiel du producteur.
- Il a été souligné qu'en raison du fait que le Nigéria n'est pas représenté, il faudra reformer le groupe de travail sur la qualité et cette proposition a été reprise par les autres membres. Les

membres du Groupe de travail ont répondu qu'il y avait un membre originaire du Nigéria mais qu'il n'a pas participé à la réunion. Ils seront les bienvenus dans le groupe de travail de l'année prochaine. Une autre plainte a abondé dans le même sens pour dire qu'un autre membre originaire du Nigéria n'a pas été contacté après s'être porté volontaire.

- Il a été suggéré que le manque d'eau soit envisagé pour la qualité. Les zones rurales n'ont pas accès à l'eau potable en quantité suffisante pour transformer les amandes de karité. La réponse du Groupe de travail sur la qualité est que les normes incluent une méthode de transformation qui requiert moins d'eau que les méthodes traditionnelles de transformation.
- Les membres ont demandé s'il est possible pour une femme collectrice de déterminer le grade de ses noix. Le groupe de travail a répondu que cette question devra être débattue l'année prochaine.
- Les membres ont félicité le groupe de travail sur la clarté des étapes de transformation. Ils ont demandé que les acheteurs fournissent une machine qui réduira le temps passé à laver les noix. La réponse du Groupe de travail sur la qualité est qu'il n'est pas rentable de fournir des machines.
- Il a été suggéré que le niveau de 50% de teneur maximale en huile des noix de Grade A est trop élevé. La réponse du Groupe de travail est que le taux de 50% est réalisable.
- Concernant le calendrier de mise en œuvre, il s'agit de Mai 2014 au lieu de Mai 2013.

Motion de vote pour l'adoption de la Proposition des normes de qualité.

La proposition des normes de qualité est approuvée. Un membre a voté contre et quatre se sont abstenus.

IX. Point de l'ordre du jour : Présentation des principes d'affiliation à l'AGK (remplace le Code d'éthique)

La proposition de principes d'affiliation à l'AGK remplacera le Code d'éthique. Quelques changements ont été observés dans le document. Les principes sont désormais cohérents avec d'autres groupes de parties prenantes et incluent les sections en annexe telles que la résolution des litiges et les catégories de membres.

X. Point de l'ordre du jour : Discussion des membres et vote des principes d'affiliation

- Une question a été soulevée quant à la raison pour laquelle les catégories de membres ont été ajoutées. Le Secrétariat a répondu que c'est pour faciliter la communication sur les membres et projets de l'AGK.
- Il a été demandé de supprimer la section 1.2 des annexes. La réponse du Comité exécutif est que cette section concerne les meilleures pratiques. Toutefois, l'AGK confirmera cette section auprès des experts avant la publication.
- Quelle est la place des associations nationales dans les catégories de membres ? La réponse du Secrétariat est que les associations nationales peuvent être des organisations à but non lucratif enregistrées, auquel cas, elles doivent être incluses comme sympathisantes. Les membres individuels de l'association nationale sont dans une catégorie différente sur la base de leur participation à la chaîne de valeur du karité.
- Les termes utilisés doivent être cohérents. Le document utilise les termes 'collecteurs' et 'ramasseurs'. Le Secrétariat a répondu que l'AGK effectuera les corrections nécessaires.
- La traduction en français de l'Annexe 1.2. n'est pas fidèle. Le Secrétariat a répondu que l'AGK effectuera les changements nécessaires.
- Concernant la plainte relative au processus de résolution des litiges, un membre a mentionné que des dispositions similaires existent déjà dans certains pays et que les

institutions de résolution des litiges existent également. L'AGK est-elle incapable de résoudre ces litiges ? Le Secrétariat a répondu que le principe est que tous les litiges doivent être résolus d'abord au niveau local, et ensuite portés à l'attention de l'AGK uniquement en dernier ressort.

- Il a été demandé que l'AGK établisse un prix minimum de telle sorte qu'un prix élevé puisse être déterminé. Cette proposition a été reprise par plusieurs membres. En réponse, le Comité exécutif a indiqué que le prix dépend de divers facteurs et dépasse les compétences de l'AGK.

Motion pour le vote sur la proposition des principes d'affiliation sous réserve de traduction et d'examen de l'Annexe 1.2. Les principes d'affiliation sont approuvés. Aucun membre n'a objecté et un membre s'est abstenu.

XI. Point de l'ordre du jour : Réautorisation des groupes de travail sur la durabilité et la qualité et sollicitation de volontaires

Le Comité exécutif a demandé aux membres de réautoriser les groupes de travail sur la durabilité et la qualité.

Discussion :

- Il faudra demander aux membres actuels de se porter volontaires à nouveau
- Il est suggéré de permettre à chaque pays d'être représenté dans les deux groupes de travail.

Motion de réautorisation des Groupes de travail sur la qualité et la durabilité.

Les groupes de travail sur la qualité et la durabilité sont réautorisés et les volontaires ont été enregistrés par le personnel de l'AGK.

XII. Point de l'ordre du jour : Remarques de clôture du Comité exécutif de l'AGK

Moumouni Konaté a offert les remarques de clôture au nom du Comité exécutif de l'AGK.

XIII. Point de l'ordre du jour : la séance a été levée par l'Assemblée générale à 18h20.